

BULLETIN

DE LA

SOCIÉTÉ D'ANTHROPOLOGIE

DE LYON

---

TOME VINGT-HUITIÈME

---

1909

---

LYON

H. GEORG, LIBRAIRE

PASSAGE DE L'HÔTEL-DIEU, 36-38

PARIS

MASSON et C<sup>ie</sup>, LIBRAIRES

120, BOULEVARD SAINT-GERMAIN

1909

*Membres du Conseil.*

MM. P<sup>r</sup> D<sup>r</sup> ARLOING.  
 D<sup>r</sup> CARRY.  
 D<sup>r</sup> H. DOR.  
 D<sup>r</sup> GANGOLPHE.  
 GUIGARD.  
 GUIGUE.

MM. D<sup>r</sup> P<sup>r</sup> LANNOIS.  
 LESBRE.  
 D<sup>r</sup> P<sup>r</sup> PIERRET.  
 D<sup>r</sup> REVEIL.  
 D<sup>r</sup> P<sup>r</sup> J. TEISSIER.  
 D<sup>r</sup> THEVENOT.

*Commission de Publication.*

MM. D<sup>r</sup> DOR, LESBRE, D<sup>r</sup> THEVENOT.

*Commission des Finances.*

MM. D<sup>r</sup> CARRY, GUIGARD, D<sup>r</sup> REVEIL.

## COMMUNICATION

**COMPARAISONS SEXUELLES  
 DANS UNE SÉRIE DE 795 CRANES DE BRACHYCÉPHALES ALPINS**

Par M. EUGÈNE PITTARD

Privat-docent à l'Université de Genève.

Les tableaux qui contiennent les caractères morphologiques des populations européennes ne présentent encore qu'un petit nombre d'indications concernant les crânes féminins.

De plus en plus, on s'aperçoit de la nécessité absolue de ne pas bloquer les crânes des deux sexes, mais de les étudier séparément. Le crâne féminin est assez dissemblable du crâne masculin. Certains caractères différentiels sexuels sont déjà bien connus : le prognathisme, la hauteur de l'orbite, tous deux plus accentués chez la femme, etc. Mais nous possédons encore très peu de documents sur les divers groupes ethniques, examinés à ce point de vue.

Les lignes qui vont suivre apporteront une contribution à la connaissance de ces caractères sexuels comparés. 795 crânes ont été étudiés. Ils proviennent tous de la partie supérieure de la vallée du Rhône (Suisse). Ils appartiennent à un groupe ethnique relativement pur, de qualité brachycéphale, faisant partie du type celtique-alpin. Cette grande série se compose de 458 crânes masculins et de 337 crânes féminins, tous mesurés par nous-même. Voici, succinctement, les conclusions de cet examen comparatif :

Les femmes valaisannes de la vallée du Rhône sont plus nettement brachycéphales que les hommes.

Leur indice facial n° 2 indique une leptoprosopie de même valeur dans les deux sexes.

Malgré un plus faible développement général du crâne féminin comparé au crâne masculin, la hauteur absolue de l'orbite est presque la même dans les deux sexes.

Les femmes sont plus souvent mégasèmes et moins souvent microsèmes que les hommes.

L'indice nasal, au contraire de ce que croyait Broca, est assez différent dans les deux sexes (plus d'une unité). Les femmes sont moins souvent leptorrhiniennes et plus souvent platyrrhiniennes que les hommes.

Le prognathisme (classification de Flower) est plus fréquent (le double, environ) chez les crânes féminins.

La région des sinus frontaux et la partie occipitale cérébrale du crâne féminin, mesuré à l'aide des courbes, sont relativement plus petites chez les femmes.

La femme s'éloigne plus de l'homme par le poids de son crâne que par sa capacité cranienne. Le développement de cette capacité est relativement mieux favorisé chez la femme, par rapport au développement squelettique de la boîte osseuse, ce que montre nettement l'indice cranio-cérébral et

le nombre de centimètres cubes par gramme. Cependant, à poids égal, les crânes féminins ont une beaucoup plus petite capacité que les crânes masculins.

Dans le développement général des diverses régions du crâne, celui de l'écaille frontale est nettement favorisé chez les femmes.

La dimension transversale de l'écaille frontale, dans son diamètre minimum, est plus grande chez les crânes féminins par rapport aux diverses dimensions du crâne et de la face ; et cela, malgré le fort développement des crêtes temporales chez les hommes.

Cette écaille frontale, considérée dans sa longueur antéro-postérieure, est aussi plus grande chez les crânes féminins, quand on la compare aux diverses courbes craniennes (la courbe occipitale cérébelleuse est exceptée), mais il faut ajouter que son diamètre transversal maximum est relativement moins bien développé.

Les femmes ont donc le frontal relativement moins étroit à la partie inférieure, mais aussi relativement moins large dans sa partie supérieure, que les hommes.

Si la voûte cranienne est considérée dans son ensemble, on peut dire que les crânes féminins sont du type frontal et cérébelleux, tandis que le crâne masculin est pariétal et occipital cérébral. Cette constatation est en opposition avec ce qu'enseignaient certains auteurs (Gratiolet, en particulier), qui croyaient que le crâne de la femme était pariétal.

Les femmes ont la base de leur crâne plus petite que les hommes, par rapport aux diverses dimensions sagittales, et aussi par rapport aux principaux diamètres horizontaux.

Le trou occipital des crânes féminins est relativement plus développé dans sa longueur que celui des crânes masculins, mais il est relativement plus étroit. Le diamètre antéro-postérieur de cette ouverture est plus petit chez les hommes,

par rapport à la région occipitale cérébrale et par rapport à la base du crâne.

La hauteur du crâne n'est relativement plus grande, chez la femme, que par rapport à la base du crâne et à la courbe occipitale cérébrale.

La largeur de la face est plus petite, par rapport au crâne, chez la femme que chez l'homme. Mais la face, considérée seule, est relativement plus large chez la femme, par rapport à sa hauteur.

Les crânes féminins possèdent une cavité orbitaire relativement plus grande que les crânes masculins, et cela, selon les deux dimensions principales de l'orbite.

Ils possèdent aussi une ouverture nasale relativement plus grande que celle des crânes masculins, et cela, surtout pour le diamètre transversal.

Ces études comparatives devraient être étendues à tous les groupes ethniques. Nous sommes loin de savoir si, dans toutes les populations humaines, les femmes sont aux hommes ce que l'examen ci-dessus vient de montrer pour les Brachycéphales alpins.

**Quelques chiffres de diamètres, courbes, indices, etc.,  
des deux séries sexuelles.**

	HOMMES	FEMMES
Indice céphalique . . . . .	84,46	84,51
Indice facial n° 2. . . . .	51,96	51,96
Hauteur de l'orbite . . . . .	36 <sup>mm</sup> 8	35 <sup>mm</sup> 8
Indice orbitaire . . . . .	88,95	89,92
Indice nasal . . . . .	48,20	49,95
Indice du prognathisme . . . . .	96,17	96,23
Courbe frontale . . . . .	106 <sup>mm</sup> 7	103 <sup>mm</sup> 8
Rapport de la courbe frontale à la courbe cérébrale totale . . . . .	30,94	31,09
Poids du crâne % . . . . .	712 <sup>gr</sup> 3	586 <sup>gr</sup> 9

**Quelques chiffres de diamètres, courbes, indices, etc.,  
des deux séries sexuelles (Suite).**

	HOMMES	FEMMES
Capacité crânienne . . . . .	1546 <sup>cc</sup>	1385 <sup>cc</sup> 2
Par le poids du crâne, si l'H = 100, la F =	»	82,39
Par la capacité, si l'H = 100, la F = . . .	»	89,59
Indice cranio-cérébral . . . . .	46,08	42,36
Nombre de centimètres cubes par gramme.	2,186	2,404
Rapport de la courbe occipitale cérébrale à courbe antéro-postérieure. . . . .	18,96	18,69
Rapport de la courbe occipitale cérébrale à courbe antéro-postérieure . . . . .	14,44	14,61
Rapport de la courbe occipitale cérébrale à courbe frontale . . . . .	61,29	60,11
Rapport de la courbe occipitale cérébrale à courbe frontale . . . . .	46,67	47,01
Rapport de la courbe pariétale à la totalité des courbes cérébrales . . . . .	34,68	35,04
Rapport de la longueur naso-basilaire à la courbe antéro-postérieure. . . . .	29,08	28,69
Rapport de la longueur N. B. à courbe frontale . . . . .	94,00	92,29
Rapport de la longueur N. B. à courbe pariétale . . . . .	81,61	80,64
Rapport de la longueur N. B. à courbe oc- cipitale cérébrale . . . . .	153,36	153,52
Rapport de la longueur N. B. à courbe oc- cipitale cérébelleuse . . . . .	201,40	196,31
Rapport de la longueur N. B. à D. A. P.	56,25	55,82
Rapport de la longueur N. B. au diamètre T.	66,68	65,93
Indice du trou occipital . . . . .	84,89	83,20
Rapport de la longueur, trou occipital à courbe occipitale cérébrale . . . . .	54,58	55,28
Rapport de la longueur, trou occipital à la base du crâne . . . . .	35,59	36,01
Rapport de la largeur B. Z. à la hauteur N. A.	192,6	194,9
Indice orbitaire . . . . .	88,95	89,92
Rapport du diamètre naso-spinal au dia- mètre naso-alvéolaire . . . . .	70,76	71,60
Rapport de la largeur de l'ouverture na- sale à B. Z . . . . .	17,66	18,40
Rapport de la largeur de l'ouverture nasale au diamètre transversal de la voûte pala- tine. . . . .	64,78	66,95

## DISCUSSION

*M. le D<sup>r</sup> Morat* demande quelle est l'origine et la provenance des crânes humains que vient d'étudier *M. Pittard*.

*M. Chantré* répond qu'ils proviennent tous d'importantes nécropoles modernes de la partie supérieure de la vallée du Rhône, où sont accumulées de grandes quantités de crânes, dans des cryptes.

*M. le D<sup>r</sup> Dor* ajoute que, dans la plupart des villages des hautes vallées alpines existent des cryptes près des églises.

*M. le D<sup>r</sup> Morat* appelle l'attention des craniologistes sur l'asymétrie si fréquente que l'on constate sur les crânes et qui a été étudiée par *M. von Beervliet*.

*M. Thevenot*. — L'asymétrie, qui a été si bien étudiée à la face, n'est pas particulière à la tête, et il semble que ce soit une vue de l'esprit de considérer le squelette comme formé de deux moitiés symétriques.

L'asymétrie des membres est connue depuis longtemps ; elle est expliquée souvent par la différence d'utilisation des membres droits et des membres gauches, celui qui travaille le plus étant, par cela même, le plus développé.

L'asymétrie du bassin est connue depuis longtemps, à cause de ses conséquences obstétricales, et les bassins distingués en bassins asymétriques et en bassins normaux. L'asymétrie des premiers est d'origine pathologique et n'intéresse pas l'anthropologie.

Le bassin dit normal est un bassin idéal, théorique.

Tous les accoucheurs (*Depaul, Nøgele, Schröder, etc.*) désignent sous le nom de bassins normaux des bassins dans lesquels le mécanisme de l'accouchement s'effectue comme si le bassin était symétrique, mais ils savent bien que la symétrie, au sens strict du mot, n'existe pas.

Les recherches de Jaboulay et de Commandeur ont, à Lyon en particulier, confirmé cette façon de voir.

## COMMUNICATION

**LA GROTTÉ DU CROISSANT DE JADE (FONTABERT),  
LA BUISSE (ISÈRE)**

Par M. MULLER

Bibliothécaire de l'École de médecine de Grenoble.

Cette grotte, découverte en 1841, lors de la construction de la route de Voreppe à la Buisse, a été immédiatement fouillée, en partie par M. le comte de Galbert, ensuite par M. le D<sup>r</sup> B. Charvet, M. Reppelin, M. Pochoy et M. Fièrè, ce dernier vers 1879-1880.

M. Chantre, lors d'une visite en 1866, ayant constaté que ce gisement avait été bouleversé et à peu près épuisé, et ne pouvant, loin de son centre d'attache, se livrer à une fouille méthodique devenue impossible, se contenta de décrire les rares objets provenant de Fontabert, existant dans les collections régionales (1).

En 1894, en visitant les Balmes de Buisse, je m'aperçus qu'il existait dans Fontabert un reliquat des couches archéologiques qui, quoique ayant déjà été bouleversé, me donna quelques os humains, quatre pointes de flèches et une perle de collier en stéatite.

En 1908, estimant que le sous-sol de Fontabert pouvait être intéressant, et après un sondage confirmatif, je repris les travaux dans ce gisement, dans le but de vider la grotte.

En préparant une piste pour la brouette, les déblais de mes devanciers furent mis à jour et donnèrent des os humains fragmentés, des dents humaines, etc.

J'entrepris alors de revoir complètement tout le talus me-

(1) *Etudes paléolithologiques dans le nord du Dauphiné et les environs de Lyon*, in-4°, 132 pages et 14 planches, Lyon, 1867.